

# Règlement du concours SEO .alsace

---

## Dates

Ouverture des inscriptions : samedi 5 septembre 2015

Début de la compétition : le 8 octobre 2015 18h.

Fin de la compétition : le 12 février 2016 à 15h.

## URL du concours:

[www.concours-seo.alsace](http://www.concours-seo.alsace)

## Organisateurs:

Le concours de référencement est organisé par :

- la CCI Alsace,
- MS Expo organisateur du **salon i-NOVIA**,
- l'Agence d'Attractivité d'Alsace pour le **.alsace**

## Parrain:

Olivier Andrieu – Abondance

## Partenaires:

- UHA – Licence Professionnelle Référencement et Rédaction web
- MyPoseo

Liste susceptible d'évoluer

## Participation:

Ce concours n'est ouvert qu'aux personnes physiques et morales : (agences, freelance, étudiants, particuliers, entreprises de tous types, geeks, collectivités...) ayant une adresse postale valide en Alsace (bureau, filiale, adresse personnelle, inscription en école ou université...). Chaque participant ne pourra déclarer qu'un nom de domaine en .alsace.

Les mineurs sont invités à participer mais la validation de l'inscription nécessitera une autorisation préalable du représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale.

Les concurrents peuvent travailler en équipe ou seuls.

Les participants devront positionner un site en .alsace (les autres extensions ne sont pas acceptées) sur une requête fournie au préalable (voir modalités ci-après).

## Inscription

Site du concours : [www.concours-seo.alsace](http://www.concours-seo.alsace)

Lien direct vers le formulaire d'inscription :

<https://docs.google.com/forms/d/1VtxnqE0CBGxfrU0sKZw4fDmawbJAKTDcKovczMjmFws/viewform>

- les inscriptions peuvent se faire même après le début de la compétition.
- les domaines doivent être déclarés à [hopla@concours-seo.alsace](mailto:hopla@concours-seo.alsace) une fois l'inscription validée, pour finaliser votre participation au concours. Les domaines doivent être enregistrés par le registrar de votre choix, après le top départ de la compétition, soit des domaines enregistrés après le 8 octobre 17h.

## Modalités

- L'objectif du concours SEO est de classer le plus haut possible dans les SERP du moteur de recherche Google (résultats web. Les résultats de la recherche universelle sont exclus : Google maps, Google image, Google vidéo, Google Actualités, Google Plus, Google Shopping, Google Livres, Google Vols, Google Apps et autres), un site en .alsace sur un mot clé qui sera communiqué lors de la conférence d'Olivier Andrieu au salon i-NOVIA le 8 octobre 2015, et par email au même moment aux personnes inscrites.
- Les compétiteurs pourront enregistrer le domaine de leur choix en .alsace y compris un domaine comprenant le mot clé du concours, mais excepté le EMD (exact match domain : motcle.alsace) qui sera bloqué (y compris variantes : pluriels, avec tiret si plusieurs mots dans la requête visée...).
- Techniques acceptées : exclusivement « white hat ». Les compétiteurs qui utiliseront des techniques dites « black hat » seront exclus du concours. Tous les sites seront monitorés tout au long du concours.
- Définition des méthodes White hat tolérées : guidelines Google officielles (<https://support.google.com/webmasters/answer/35769?hl=fr>).

Google publie un guide des méthodes qu'il tolère. L'organisation du concours suivra ces recommandations. L'organisateur est le seul juge et l'ultime décideur pour déterminer si une méthode est tolérée ou interdite (white ou black hat).

- Negative SEO (NSEO) : chaque concurrent veillera lui-même à ne pas être victime de NSEO. Il se chargera de désavouer les liens NSEO. Le concurrent victime de NSEO pourra reporter d'éventuels incidents à l'adresse email suivante : [hopla@concours-seo.alsace](mailto:hopla@concours-seo.alsace).  
Si un concurrent est reconnu comme ayant utilisé du NSEO pour porter atteinte au classement d'un autre site, il sera exclu du concours.

## Analyse des résultats

- Lors de la communication du mot clé de la compétition, l'adresse IP du datacenter Google, sur lequel le suivi et l'analyse des résultats seront faits, sera donnée, ainsi que deux adresses IP de secours.
- Les positions des sites concurrents seront régulièrement données sur le site du concours.
- Les concurrents devront fournir un accès Google Webmaster Tools (Search Console) aux organisateurs pour effectuer certains contrôles.
- L'étude et le monitoring des sites pour déceler l'usage de méthodes black hat se poursuivra plusieurs semaines après la fin du concours pour les trois premiers sites.
- Le jour de la fin du concours, le 12 février 2016, les participants seront invités à un évènement. A 15h, la requête de fin de concours sera analysée pour déterminer les positions des sites concurrents.
- La remise des prix et l'officialisation des résultats se feront quelques jours après, lors de la soirée entrepreneurs i-NOVIA. Ce délai permettra à l'organisateur de vérifier et contrôler les sites composant le podium.
- Les résultats et le monitoring seront faits à l'aide de l'outil de suivi Myposeo.
- Les trois concurrents sur le podium final s'engagent à expliquer leur méthode au travers de conférences (ex : bizz&buzz pour le gagnant et éventuellement autres), de vidéos diffusées sur des sites (organisateur, partenaires, parrain du concours.....), ou d'articles à destination de sites web ou supports papier.